

# GUIDE DU RESPONSABLE TOURISME-Exemple de notice d'information préalable

IMv4Annexe12 noticeinfopréalable\_janvier2012

**ANNEXE 12** 



Assurance RCP: MMA 14 Bd. Marie et Alexandre Oyon – 72030 LE MANS CEDEX 9 Garantie financière :UNAT 8, rue César Franck – 75015 PARIS

Xxxxxx le 26 août 2007

# NOTICE D'INFORMATION SORTIE "SAVOIE HAUTE-SAVOIE" (du 19 au 26 janvier 2008)

### **SEJOUR RAQUETTES A NEIGE**

La sortie est ouverte aux adhérents d', inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRP 2008 avec assurance RC. Ouverture possible à d'autres licenciés FFRP

Nombre de participants: 10 au minimum, 16 au maximum

Date: du samedi 19 janvier au samedi 26 janvier 2008.

Déplacements: voitures personnelles avec co-voiturage

L'organisateur se réserve de retenir, le cas échéant, une autre structure d'hébergement que celle désignée ciaprès.

#### **PROGRAMME**

Il s'agit d'un séjour orienté sur la pratique de la randonnée en raquettes (6 jours de rando avec dénivelées de 500 à 600 m chaque jour). En fonction de l'état d'enneigement, des randonnées pédestres classiques pourront y être substituées.

Départ d'XXXXXXX le samedi 19 janvier 2008 dans la matinée pour prendre possession du logement à YYYYYYYY à partir de 16h00.

Retour, le samedi 26 janvier 2008, au départ de YYYYYYY en direction d'XXXXXXX, à partir de 10h00, heure de libération des chambres après le petit déjeuner.

## **HEBERGEMENT**

CENTRE DE VACANCE DE ZZZZZZZ à YYYYYYY (36 chambres avec sanitaires)

ADDR1

**CP VILLE** 

Tél:

Le séjour est réservé en pension complète

Distance: 640 kms d'Xxxxxxx et 6h30 de trajet voiture d'après.....

## **COUT DU SEJOUR**

Le coût du séjour est fixé à 370 € par personne, en pension complète, en chambre double.

Supplément pour chambre individuelle : 70,00 € pour le séjour.

## Ce prix comprend:

- -La pension complète, du dîner du 1<sup>er</sup> jour au petit déjeuner du dernier jour, ¼ de vin aux repas et café le midi.
- -Possibilité de pique-nique chaque jour y compris le samedi du retour.
- -Les lits faits à l'arrivée
- -Les draps, serviettes de table et de toilettes sont fournies par le Centre.
- -La délivrance d'une carte de membre bienfaiteur de la ZZZZZZ valable 1 an
- -L'accompagnement des randonnées par un Animateur d'
- -Le "pot dit de convivialité" après rando
- -Les taxes de séjour

# Ne sont pas compris

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre

64 rue du Dessous des Berges 75013 Paris.n° IM075100382

Tél. . 01 44 89 93 90 – Fax : 01 40 35 85 48 CENTRE D'INFORMATION : Tél. 01 44 89 93 93 – Fax 01 43 35 85 67

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative et le Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables.

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.

Code APE: 94 99 Z - SIRET: 30358816400051



# GUIDE DU RESPONSABLE TOURISME-Exemple de notice d'information préalable

IMv4Annexe12 noticeinfopréalable\_janvier2012

**ANNEXE 12** 

- -Le voyage AR, jusqu'YYYYYY et les déplacements sur place basés sur le co-voiturage.
- -Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement)
- -Le coût de location des raquettes et bâtons.
- -D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

#### **INSCRIPTIONS**

Les personnes intéressées sont invitées à s'associer, deux par deux, en vue d'occuper des chambres à 2 lits, préalablement à leur pré-inscription

Les pré-inscriptions sont ouvertes à compter du 3 septembre à la permanence d' inscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation de 100 € (chèque à l'ordre d' ) avant le 15 septembre 2007.

Suivant le nombre de pré-inscrits, la décision de réaliser ce séjour sera prise à la date du 15 septembre 2007. En cas d'annulation, le remboursement de la préinscription sera effectué par le Club.

S'il est décidé de réaliser ce séjour, le Club proposera aux pré- inscrits un Bulletin d'Inscription. Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce Bulletin sous 8 jours. Le chèque de réservation sera affecté au règlement de l'acompte.

Vous aurez la possibilité de souscrire, au moment de cette inscription, aux assurances individuelles facultatives.

#### **PAIEMENTS**

Acompte de 100 € à la pré-inscription.

Prime d'assurances facultatives lors de l'inscription.

Solde du séjour avant le 15 décembre 2007

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de l'association.....

#### **DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS**

Les participants sont invités à se regrouper, par affinité, pour viser à constituer des équipages de 3 à 4 personnes par véhicule. (environ 1300 kms aller-retour)

Chaque équipage constitué gérera la contribution de chacun au frais du déplacement. (Trajet A-R et trajets sur place)

# CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION.

- -Annulation faite avant le 15 décembre 2007 : restitution des sommes versées avec une retenue de 30 € par dossier d'inscription
- -Annulation postérieure au 15 décembre 2007 : retenue de 100% du montant total du séjour.

## **RECOMMANDATIONS**

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la rando pour apprécier pleinement ce séjour. Au delà de l'équipement de base du randonneur, penser à anorak, pulls, gants, bonnet lunettes de soleil, crème solaire, chaussures étanches, imperméable,...

En tant que de besoin, une réunion des participants, pourra être organisée vers le 10 janvier 2008.

Amicalement,

Le Responsable

PJ: Annexe 12bis: Conditions Générales de Vente-Articles R211.3 à R211.11du Code du tourisme